



HUMAINE
>>>> CRÉATIVE
AUDACIEUSE

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT EN ÉCORESPONSABILITÉ

BUREAU DE L'ÉCORESPONSABILITÉ

22 avril 2024

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE.....	3
NOTRE IMPULSION	4
NOTRE VISION DE L'UQAT ÉCORESPONSABLE.....	6
DES VALEURS POUR NOUS GUIDER.....	7
PRINCIPES ET ENGAGEMENTS.....	8
Principes de transversalité et d'interdisciplinarité	8
Principes d'approche participative, d'accès au savoir et d'exemplarité	8
Principe de reconnaissance des savoirs et des conceptions autochtones	9
Principes de solidarité, d'équité, de justice sociale et d'inclusion	11
Principes d'agilité et d'amélioration continue	12
Principe de recherche d'équilibre.....	13
SPHÈRES D'ACTION.....	14
TRAJECTOIRE	14
SIGNATURES	16
DÉFINITIONS.....	17
LISTE DE RÉFÉRENCES.....	19

PRÉAMBULE

Depuis sa création en 1983, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (ci-après désignée l'« UQAT » ou l'« Université ») fait preuve d'un souci grandissant pour l'écoresponsabilité, tant dans ses activités d'enseignement, de recherche et de recherche-crédation que dans ses pratiques de gestion, d'opération et de gouvernance.

Cette préoccupation s'inscrit aujourd'hui dans [sa mission, sa vision, ses valeurs et son plan de développement](#)¹ et se voit réaffirmée dans le cadre de sa démarche en écoresponsabilité. La présente déclaration vise ainsi à formaliser les engagements de l'UQAT en écoresponsabilité et les principes qui les soutiennent, à guider la suite de ses efforts en ce sens et à mobiliser l'ensemble de la communauté universitaire de façon concertée.

Écoresponsabilité

Ensemble de comportements qui s'inscrivent dans un engagement éthique à adopter et mettre en œuvre des choix écologiquement sains et justes dans l'ensemble des activités. Pour un établissement universitaire, l'écoresponsabilité implique également d'être un modèle et de faire preuve d'initiative en matière d'écoresponsabilité, indissociable des questions sociales afférentes².

¹ [UQAT, 2020, p. 12.](#)

² [UQAM, 2023, p. 7.](#)

NOTRE IMPULSION

- Considérant que l'être humain est partie intégrante de la biosphère³ et que sa survie et sa santé dépendent de la qualité de son environnement⁴;
 - Faisant face à l'urgence climatique⁵, à la crise de la biodiversité⁶ et aux menaces pour l'écosystème;
 - Prenant conscience des comportements qui nous rapprochent dangereusement des limites planétaires⁷ ou qui nous mènent à les dépasser, mettant en péril les conditions propices à la vie humaine sur Terre;
 - Souhaitant honorer sa mission par la création, la transmission et la mobilisation de savoirs qui appuient l'écoresponsabilité et par la formation d'écocitoyennes et écocitoyens;
 - Ayant à cœur le bien-être de sa communauté universitaire, mais aussi celui de l'ensemble du vivant et des générations à venir, dans l'esprit de la philosophie des [sept générations](#);
- L'UQAT reconnaît qu'elle porte sa part de responsabilité et qu'il est de son devoir, pour assurer la pérennité de sa mission, de faire preuve de courage et d'appliquer les principes d'écoresponsabilité de façon transversale, dans l'ensemble de ses activités.

³ « *An ecosystem is a dynamic complex of plant, animal, and microorganism communities and the nonliving environment interacting as a functional unit. Humans are an integral part of ecosystems* » ([WRI, 2003, p. 3](#)).

⁴ Chez les peuples autochtones, il s'agit d'une conception millénaire : « *Indigenous people have always been intimately aware of their symbiotic relationship with the earth based upon a delicate balance between all living things on Turtle Island* » ([IISD, 1992, p. 12](#)).

⁵ [GIEC, 2023](#).

⁶ [IPBES, 2019](#).

⁷ [Richardson et al., 2023](#).

Philosophie des sept générations

Présente dans plusieurs cultures autochtones, la philosophie des sept générations implique l'équité intergénérationnelle en rappelant de prendre nos décisions pour le bien des sept générations qui nous suivent, mais également en honorant les enseignements des sept générations qui nous précèdent.

Un rapport de l'*International Institute for Sustainable Development* l'explique ainsi :

Il y a un enseignement transmis par nos ancêtres qui cristallise notre sens des responsabilités et notre relation avec la Terre qui découle de la loi originelle. On dit que nous sommes placés sur la Terre (notre Mère) pour être les gardiens et gardiennes de tout ce qui est ici. Nous avons comme directive de nous occuper des plantes, des animaux, des minéraux, des êtres humains et de toute vie, comme s'ils faisaient partie de nous-mêmes. Puisque nous faisons partie de la Création, nous ne pouvons pas nous différencier ou nous séparer du reste de la Terre. Notre interaction avec la Terre, notre utilisation des plantes, des animaux et du minéral doivent se réaliser en pensant à la septième génération. Nous ne pouvons pas nous contenter de penser à nous-mêmes et à notre survie; chaque génération a la responsabilité d'assurer la survie de la septième génération.

[...]

Si, à un certain moment, nous ne tenons plus compte de ces enseignements, l'équilibre qui a été maintenu grâce à ces derniers disparaîtra et nous disparaîtrons⁸.

⁸ [ISSD, 1992, p.12 et 24](#) (traduction libre).

NOTRE VISION DE L'UQAT ÉCORESPONSABLE

Par ses activités d'enseignement, de formation, de recherche, de création et d'innovation, l'UQAT forme des écocitoyennes et écocitoyens qui, à leur tour, contribuent à des avancées significatives en matière de protection et de résilience du vivant. Par son exemple et ses actions, elle inspire et incite les milieux où elle est active à faire de même.

Ses espaces sont réfléchis pour favoriser un mode de vie sobre en utilisation des ressources et sont propices à l'expérimentation de choix et de solutions écoresponsables. Par l'adoption de pratiques écoresponsables concrètes et en envisageant chacune de ses décisions sous l'angle de l'écoresponsabilité, l'UQAT réduit continuellement son empreinte environnementale.

Le savoir et la connaissance ne sont pas confinés entre quatre murs; l'accès à la nature permet de créer une relation avec le territoire. Qu'on l'appelle *Terre-Mère*, *Nitakinan*, *Istchee*, ou *Nunarjuaq*, on recueille des enseignements du territoire, en plus de bénéficier de son pouvoir de guérison. Prendre soin de l'être humain et de l'écosystème devient ainsi intrinsèque à la culture institutionnelle de l'UQAT.

DES VALEURS POUR NOUS GUIDER

Dans la spiritualité anicinape, des animaux qu'on nomme les sept grands-pères sont porteurs des enseignements sacrés qui nous permettent de vivre en harmonie avec soi, avec les autres et avec le territoire.

Oscar Kistabish, aîné de la communauté anicinape de Pikogan, Première Nation Abitibiwinni, nous les présente ainsi⁹ :

- Aigle – amour (SAKIITISIA)
- Orignal – respect (MAAATCIITISIA)
- Tortue – vérité (TEP8E8IA)
- Loup – humilité (TAPASEΛIMITISO8IA)
- Castor – sagesse (PEKATISISIN-KAKITA8EATAMO8IA)
- Ours – courage (SOKITEE8IA)
- Grand géant¹⁰ – honnêteté (K8AIAK8ATISISIA)

Ensemble, ces enseignements représentent une grande partie de ce qui définit le *MINO-PIMATISISIN*, le « bien-vivre » ou « mieux-être »¹¹. Il s'agit de valeurs qui transparaissent dans la présente déclaration et que nous souhaitons intégrer comme guides dans nos démarches, en complément aux valeurs d'humanité, de créativité et d'audace de l'UQAT.

⁹ La traduction des mots en anicinapemo8in (langue algonquine) est basée sur les contributions d'Oscar Kistabish, aîné de la Première Nation Abitibiwinni, et de Frances Mowatt, traductrice et enseignante en anicinapemo8in, aussi originaire de la Première Nation Abitibiwinni. La variété linguistique et la graphie utilisées sont donc ici celles issues de la communauté anicinape de Pikogan.

Dans la présente déclaration, la graphie utilisée suit celle privilégiée par la source de l'information et peut donc varier pour un même terme.

¹⁰ Selon Adrienne Jérôme, de la Nation Anishnabe du Lac Simon, on l'appelle « misabe » en anicinibemowin.

¹¹ [Landry et al, 2019, p. 2.](#)

PRINCIPES ET ENGAGEMENTS

Principes de transversalité et d'interdisciplinarité

- Considérant que l'écoresponsabilité est un engagement transversal qui s'applique à l'ensemble des sphères d'action de l'UQAT;
- Considérant que les enjeux d'écoresponsabilité concernent tous les domaines et toutes les disciplines;
- Considérant que la connaissance de ces enjeux ainsi que des savoirs et des compétences pour les aborder devient incontournable;

NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Accorder une place prépondérante à l'écoresponsabilité dans nos activités d'enseignement, de formation, de recherche et de création, et ce, en tout respect pour la liberté académique;
- Appliquer l'écoresponsabilité dans l'ensemble de nos pratiques de gestion et de fonctionnement internes;
- Assurer une cohérence des différents textes normatifs internes et des décisions ou des orientations courantes de l'Université avec ses engagements en écoresponsabilité, et ce, à tous les niveaux de sa structure de gouvernance.

Principes d'approche participative, d'accès au savoir et d'exemplarité

- Considérant que l'accès à l'information et à des données probantes ainsi que les activités de sensibilisation et d'éducation sont essentiels à la compréhension des enjeux en écoresponsabilité et sont préalables à l'engagement;
- Considérant qu'une approche participative et transparente favorise l'adhésion à la cause et la mobilisation de la communauté universitaire;
- Considérant que l'être humain apprend par l'exemple et qu'il est influencé par l'environnement au sein duquel il est socialisé;

NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Mener la démarche en écoresponsabilité de manière transparente et ouverte à l'implication de l'ensemble des parties prenantes de notre communauté universitaire;
- Fonder le contenu et les décisions en écoresponsabilité sur des données probantes, en respect des principes de précaution et de prévention;
- Manifester notre cohérence, en assumant un leadership sur les questions environnementales et en faisant preuve d'exemplarité pour influencer les milieux où notre communauté universitaire est active;
- Favoriser un partage de notre expérience et de notre expertise provenant tant de nos succès que de nos erreurs, de manière à faciliter et à accélérer les progrès en écoresponsabilité chez toute personne ou toute organisation qui souhaite s'en inspirer.

Principe de reconnaissance des savoirs et des conceptions autochtones

- Considérant les reconnaissances et les engagements formulés dans l'énoncé du **principe de reconnaissance territoriale** adopté par l'UQAT;
- Considérant que, dans un contexte spécifique à l'écoresponsabilité, l'UQAT reconnaît que des pratiques et des savoirs écologiques sont présents chez les cultures autochtones et précèdent l'apparition des concepts occidentaux;
- Considérant que le respect du territoire, la relation de réciprocité qui unit la Terre-Mère à l'être humain et les **enseignements sacrés** qui guident l'interrelation et l'équilibre entre le vivant, le non-vivant et le monde spirituel sont des aspects fondamentaux de plusieurs conceptions autochtones de notre responsabilité envers l'écosystème;
- Considérant que les communautés autochtones sont souvent les premières à être témoin des répercussions environnementales d'activités humaines et qu'elles sont aussi particulièrement vulnérables à leurs effets négatifs qui menacent leur mode de vie traditionnel;

NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Reconnaître l'importance et la validité des savoirs et des conceptions autochtones dans leur pluralité en les appliquant conjointement avec les perspectives scientifiques, sans rapport hiérarchique, tel que préconisé par le **concept d'Etuaptmunk**, pour soutenir et enrichir nos efforts en écoresponsabilité;
- Favoriser la participation de personnes autochtones et la mise en valeur des cultures et des perspectives autochtones tant dans le contenu que dans la démarche en écoresponsabilité.

Principe de reconnaissance territoriale de l'UQAT

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue reconnaît qu'elle se situe au sein du Nitakanan, anicinape aki. Elle reconnaît que le Nitakanan est le berceau de langues, de cultures et d'identités autochtones. De plus, ce territoire est un haut lieu de transmissions des savoirs, d'échanges et de guérison.

Aujourd'hui, le territoire sur lequel se trouve l'UQAT accueille de nombreuses nations, issues des communautés territoriales et urbaines. L'UQAT souligne que ses instances et ses activités sont également accueillies au cœur d'autres territoires des Premiers Peuples.

L'UQAT est consciente qu'elle s'inscrit au sein d'un système issu de la colonisation. L'institution scolaire a longtemps été utilisée à des fins d'assimilation, notamment par l'imposition des pensionnats. Des effets négatifs continuent à se faire sentir à ce jour.

À la lumière de ces reconnaissances et afin de soutenir la pleine affirmation des Premiers Peuples, l'UQAT s'engage à poser des actions concrètes, notamment via l'éducation et la recherche¹².

¹² [UQAT, 2023](#).

Concept Mi'kmaq d'Etuaptmumk

Signifiant « voir avec les deux yeux » ou « double-regard » en Mi'kmawisimk (langue mi'kmaq), on réfère souvent au concept Mi'Kmaq d'*Etuaptmumk* en anglais par l'expression « two-eyed seeing ». Il s'agit d'une approche basée sur les enseignements de feu Charles Labrador, un leader spirituel, guérisseur et chef de la Première Nation d'Acadia, puis présentée en 2004 par les aînés Albert et Murdena Marshall de la communauté Eskasoni, à Unama'ki.

Son objectif est de regrouper les enseignements de différents systèmes de connaissances de manière à les utiliser consciemment côte à côte, au bénéfice de tout le monde.

Sans chercher à intégrer un système de savoir à un autre, *Etuaptmumk* encourage une certaine complémentarité : aucun système n'est jugé par l'autre et chacun est évalué selon son propre contexte¹³.

¹³ [CCUNESCO, 2022](#).

Principes de solidarité, d'équité, de justice sociale et d'inclusion

- Considérant que nous partageons une seule et même planète, notre unique maison, et que nous sommes par le fait même toutes et tous interconnectés au sein d'un écosystème commun;
- Considérant que nos actions ont une incidence relative selon nos facteurs identitaires et nos conditions de vie, ainsi qu'une influence, positive ou négative, sur des individus, des communautés ou des organisations d'ici ou d'ailleurs, incluant sur les personnes à naître dans les prochaines générations;
- Considérant que le respect et la protection de l'environnement sont une responsabilité à la fois individuelle et collective qui doit être répartie d'une manière équitable, juste et impartiale en tenant compte des réalités et des capacités de chaque personne ou collectivité;
- Considérant qu'à l'image de la richesse de la biodiversité qui confère une résilience accrue aux écosystèmes, nous croyons que notre communauté universitaire se renforce lorsqu'elle est inclusive et diversifiée et qu'elle valorise la contribution de chacune et chacun, à sa mesure;

NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Tenir compte des facteurs d'équité et des considérations éthiques derrière nos choix, ainsi que des répercussions sociales de nos décisions sur les personnes qui en sont affectées, aujourd'hui ou dans l'avenir;
- Offrir des conditions, des ressources, des outils et des espaces collectifs favorisant l'adoption de comportements écocitoyens et leur accessibilité;
- Adopter une vision et une approche holistique pour mieux accompagner les personnes et les groupes de la communauté universitaire en plus d'agir face aux obstacles individuels ou systémiques qui limitent la capacité d'engagement en écoresponsabilité;
- Faire preuve de bienveillance et décoloniser nos manières de faire, de penser et d'agir en respect du vécu et des réalités de chaque personne;
- Considérer l'écoresponsabilité comme un enjeu commun pour lequel la solidarité, le partage et la collaboration sont essentiels, sur les plans intra ou interuniversitaires, avec nos partenaires, avec nos territoires d'ancrage et au sein de la communauté internationale.

Principes d'agilité et d'amélioration continue

- Considérant que les enjeux environnementaux, leurs causes et leurs solutions sont en rapide et constante évolution;
- Considérant que nous souhaitons avoir la possibilité de saisir des occasions imprévues d'agir en faveur de l'écoresponsabilité lorsqu'elles se présentent ou de réagir en contexte d'urgence;
- Considérant que des décisions devront parfois être prises et des priorités devront être fixées malgré l'absence de toutes les données qui permettraient un choix éclairé;

NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Ajuster dès que possible nos orientations, nos objectifs et nos actions en faveur d'une meilleure application de nos principes et engagements lorsqu'un contexte changeant ou de nouvelles données l'exigent;
- Réaliser des actions concrètes non planifiées si l'occasion se présente, qu'elle corresponde à nos principes et nos engagements en écoresponsabilité et que les ressources sont disponibles;
- Ne pas écarter ou remettre une action à plus tard en raison de données manquantes ou de difficultés à mesurer ses retombées si cette action fait consensus par sa conformité à nos principes et engagements;
- Nous donner le droit à l'erreur pour en tirer des apprentissages et aborder les obstacles en mode solutions, de façon à constamment s'améliorer.

Principe de recherche d'équilibre

- Considérant qu'agir de manière réfléchie et prendre des décisions éclairées, en cohérence avec le concept anicinabe *pekatc* et avec l'ensemble des principes ci-haut, exige du temps, ce qui entre en contradiction avec le caractère urgent d'agir face aux déséquilibres environnementaux et à l'atteinte des limites planétaires qui nous menacent;
- Considérant que la quantité et l'ampleur des actions écoresponsables que l'UQAT envisage s'opposent au caractère limité des ressources disponibles, tant humaines que financières, matérielles et temporelles;
- Considérant que la culture de la performance, présente à l'Université, favorise le progrès et le développement de cette dernière, mais qu'elle s'inscrit également dans une logique productiviste qui contribue à la crise environnementale et à l'accroissement des inégalités qui nous affligent;
- Considérant que nous souhaitons à la fois faire preuve du courage nécessaire pour devenir vecteurs de changement, mais aussi du respect nécessaire à la préservation de l'intégrité physique et psychologique des personnes impliquées, laquelle peut être affectée par la tension et la dissonance cognitive que génère la volonté de concilier ces réalités;

NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Reconnaître ces réalités contradictoires en offrant un soutien, des outils et un cadre bienveillant laissant place à la recherche d'un équilibre dans ce contexte;
- Réfléchir à l'influence des systèmes en place ainsi qu'aux modes et aux rythmes de vie dominants de notre société qui sont à l'origine des déséquilibres environnementaux et qui alimentent ces contrastes;
- Rechercher les approches alternatives et les innovations favorisant à la fois un meilleur équilibre de vie pour la communauté universitaire et un meilleur équilibre écosystémique global, ainsi que les façons d'appliquer ces solutions dans notre contexte universitaire.

Pekatk

En anicinapemowin, le mot *pekatc* signifie « doucement », ou « prendre le temps ». Il évoque une posture d'écoute et d'observation attentive et nous invite à procéder avec prudence.

« Pekatk, c'est se donner ensemble le temps de comprendre avant de donner une réponse. Les modèles de concertation sont ainsi faits que, parfois, on est invité à donner une réponse sans avoir eu le temps de se former une image mentale des enjeux. Il est important de prendre le temps de comprendre ce dans quoi on chemine¹⁴. »

¹⁴ [Minwashin, 2022, p. 35.](#)

SPHÈRES D'ACTION

Nous croyons que le point de départ de l'écoresponsabilité est une prise de conscience personnelle de notre relation de réciprocité avec notre écosystème et un élan du cœur. Notre pouvoir d'action et d'influence réside ainsi en chaque membre de notre communauté universitaire, et ensuite dans le développement d'une culture institutionnelle qui les rassemble.

Nous souhaitons traduire nos engagements en gestes concrets déployés dans l'ensemble des champs d'action de l'Université. Que ce soit dans le cadre de ses activités d'enseignement, de recherche et de recherche-crédation ou de formation, dans ses pratiques de gouvernance ou dans la gestion et les opérations du milieu de vie qu'elle offre, l'UQAT s'engage à agir, dans chacun de ses centres et campus et dans tout autre lieu qui l'accueille, au bénéfice de ses communautés d'ancrage et de l'écosystème à l'intérieur duquel elle évolue.

TRAJECTOIRE

Réalisation d'un plan d'action en écoresponsabilité

Mandaté par le conseil d'administration de l'UQAT, le bureau de l'écoresponsabilité coordonne la démarche en écoresponsabilité de façon concertée avec l'ensemble de la communauté universitaire. La grande table d'orientation en écoresponsabilité, formée de membres provenant de l'ensemble des départements, des vice-rectorats, des syndicats, des services ainsi que de la communauté étudiante, conseille et soutient le bureau de l'écoresponsabilité dans ce mandat.

Afin de bien mettre en valeur les conceptions autochtones de la protection de la Terre-Mère dans la démarche et son contenu, un cercle des perspectives autochtones conseille également le bureau de l'écoresponsabilité. Un siège lui est réservé à la grande table d'orientation.

De plus, sept groupes de travail composés de membres stratégiques et de personnes volontaires de notre communauté universitaire se penchent sur les actions à entreprendre selon les thématiques suivantes :

- Enseignement et formation
- Recherche et recherche-crédation
- Culture institutionnelle et communauté
- Approvisionnement responsable
- Infrastructures et bâtiments
- Mobilité durable
- Sobriété numérique

Ces différents groupes bénéficient de présentations et de documentation pour alimenter leurs réflexions. Ils sont responsables de soumettre des recommandations d'actions spécifiques à leur thématique à la grande table d'orientation. Cette dernière priorise les actions à retenir pour proposer un projet de plan d'action s'appliquant à l'UQAT dans sa globalité. La présente déclaration guide l'ensemble des parties prenantes dans cette démarche.

Adoption et mise en œuvre du plan d'action en écoresponsabilité

Afin d'être bonifié avant son adoption par le conseil d'administration, le projet de plan d'action sera soumis à des consultations internes et externes à l'UQAT. Un comité de suivi de la mise en œuvre du plan d'action sera formé et un bilan en écoresponsabilité avec indicateurs sera présenté régulièrement au conseil d'administration et à la communauté universitaire.

Dans le cadre du processus d'élaboration de son budget annuel et de l'évaluation des besoins, et sous réserve des ressources disponibles, l'UQAT allouera les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action et procédera à l'adoption de directives nécessaires à l'application de la présente déclaration et du plan d'action.

Une révision périodique du plan d'action est prévue, mais pourra être devancée en tout ou en partie, en respect des principes d'agilité et d'amélioration continue énoncés dans la présente déclaration, et ce, avec l'approbation du conseil d'administration.

SIGNATURES

Par notre signature, nous nous engageons à faire preuve de courage, à incarner les valeurs, à appliquer les principes et à poursuivre les engagements qui sont énoncés dans cette déclaration, et ce, au quotidien, dans la pleine mesure de nos moyens.

DÉFINITIONS

Communauté universitaire

Toute personne qui étudie à l'UQAT, incluant les personnes qui habitent dans les résidences, et toute personne qui travaille à l'UQAT, que ce soit à titre de membre du personnel, du corps professoral ou du personnel chargé de cours; les regroupements à l'intérieur de l'Université, ainsi que les personnes chercheuses invitées, les stagiaires postdoctorales et postdoctoraux, les personnes professeures associées, les personnes diplômées, les membres de toute instance statutaire ou de tout groupe décisionnel, de la Commission des études et du conseil d'administration ainsi que les membres externes à l'Université siégeant à toute entité pédagogique de l'UQAT dûment créée par un texte règlementaire de l'UQAT.

Pourraient aussi être considérées comme membres de la communauté universitaire au sens de la présente déclaration des personnes externes à l'Université qui collaborent avec des membres de la communauté universitaire, par exemple par le biais d'un projet de recherche ou à titre de fournisseur de biens et services à l'intérieur des centres et campus.

Écocitoyenneté

Citoyenneté consciente des liens entre la société et la nature; citoyenneté critique, créative, bienveillante et engagée, capable et désireuse de participer aux débats publics et à la transformation des politiques et des pratiques¹⁵.

Écoresponsabilité

Ensemble de comportements qui s'inscrivent dans un engagement éthique à adopter et mettre en œuvre des choix écologiquement sains et justes dans l'ensemble des activités. Pour un établissement universitaire, l'écoresponsabilité implique également d'être un modèle et de faire preuve d'initiative en matière d'écoresponsabilité, indissociable des questions sociales afférentes¹⁶.

¹⁵ [UQAM, 2023, p. 17.](#)

¹⁶ [UQAM, 2023, p. 17.](#)

Écosystème

L'écosystème est un ensemble dynamique formé des organismes vivants et de l'environnement non vivant¹⁷ dans lequel ils évoluent, leur interaction constituant l'unité fonctionnelle de base de l'écologie¹⁸.

À l'intérieur de la présente déclaration, les mots « Terre-Mère », « environnement » et « territoire » sont employés comme équivalents pour nommer tout ce qui constitue l'écosystème global qui soutient la vie sur Terre. Ces termes sont utilisés de manière holistique et inclusive, de façon à référer à notre planète commune, mais aussi aux diverses conceptions territoriales pouvant porter différents sens et être définies à leur façon selon la culture de laquelle elles sont issues, telles que *Nitakinan*, ᐱᓯᑦ (Istchee) ou *Nunarjuaq*.

Principe de précaution

En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour retarder l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement¹⁹.

Principe de prévention

Le principe de prévention implique de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter un dommage certain si aucune action n'est prise pour éviter ce dommage. Le risque de dommage doit être prévisible, certain et se fonder sur un consensus scientifique ainsi que des preuves claires et convaincantes²⁰.

¹⁷ Il est à noter que la compréhension occidentale du vivant et du non-vivant peut différer des conceptions autochtones de ces derniers. Dans certaines visions du monde, la matière, comme les quatre éléments, les astres ou des objets, peut être considérée comme du vivant ou animée, tel qu'exprimé dans ce témoignage : « *Our worldview is rooted in the language and it is drastically different from other worldviews. An example is the way we classify things as animate and inanimate. English speaking people consider rocks and trees inanimate and if you want to break it down in a grammatical sense we can talk about those suffixes like mitick (tree) mitickok (trees, an animate suffix). It shows that we see it as being a living thing with spirit.* » (Young, 2003.)

La définition d'écosystème proposée dans la présente déclaration se veut inclusive de ces visions plurielles, de façon à respecter la Terre-Mère dans son ensemble.

¹⁸ [OQLF, 2014.](#)

¹⁹ [CNUED, 1992.](#)

²⁰ [CQDE, s. d.](#)

LISTE DE RÉFÉRENCES

- Centre québécois du droit de l'environnement. (s. d.). *Principe de précaution et principe de prévention: quelle est la différence?* <https://cqde.org/fr/sinformer-nouvelle/les-bases-du-droit-de-lenvironnement/principe-precaution-principe-prevention-difference/>
- Clarkson, L. et al. (1992). *Our Responsibility to The Seventh Generation – Indigenous Peoples and Sustainable Development*. International Institute for Sustainable Development. <https://www.iisd.org/publications/our-responsibility-seventh-generation>
- Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. (1992). *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*. <https://www.un.org/french/events/rio92/aconf15126vol1f.htm>
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2023). *Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. <https://doi.org/10.59327/IPCC/AR6-9789291691647>
- Landry, V., Asselin, H. et Lévesque, C. (2019). Link to the Land and Mino-Pimatisiwin (Comprehensive Health) of Indigenous People Living in Urban Areas in Eastern Canada. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 16(23), 4782. <https://doi.org/10.3390/ijerph16234782>
- Minwashin. (2022). *Miaja - 8eckatc anicinapek kapi nakatamo8atc nakickotati8in : Rapport sur la 3^e édition – rassemblement sur le patrimoine anicinabe*. <https://minwashin.org/wp-content/uploads/2022/10/Rapport-Patrimoine-Miaja3-WEB.pdf>
- Office québécois de la langue française. (2014). *Écosystème*. Dans Le grand dictionnaire terminologique. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8401121/ecosysteme>
- Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). (2019). *Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*. <https://doi.org/10.5281/zenodo.3831673>
- Prosper, L. (2022). *La langue du patrimoine autochtone*. Commission canadienne pour l'UNESCO. <https://fr.ccunesco.ca/-/media/Files/Unesco/Resources/2022/12/LaLangueDuPatrimoineAutochtone.pdf>
- Richardson, J. et al. (2023). Earth beyond six of nine planetary boundaries. *Science Advances*, 9(37), <https://doi.org/10.1126/sciadv.adh2458>
- Université du Québec à Montréal. (2023). *Politique en matière d'écoresponsabilité*. https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_37.pdf
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. (2020). *Plan de développement de l'UQAT 2020-2025*. <https://www.uqat.ca/pdd-2020-2025/docs/UQAT-Plan-de-developpement-2020-2025-complet.pdf>
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. (2023). *Reconnaissance territoriale*. <https://www.uqat.ca/reconnaissance-territoriale/>
- World Resources Institute. (2003). *Ecosystem and Human Well-Being - A framework for assessment / Millenium Ecosystem Assessment*. http://pdf.wri.org/ecosystems_human_wellbeing.pdf
- Young, M. (2003). *Pimatisiwin, walking in a good way: a narrative inquiry into language as identity*. [Thèse de doctorat, University of Alberta] Education and Research Archive. <https://era.library.ualberta.ca/items/4d627819-6b04-4f3a-942d-e909e1118565>